Directives – examens en présentiel Session automne 2021

Entrée en salle

- Prenez votre campus card avec vous. Celle-ci devra être présentée pour accéder au bâtiment.
- Suivez la signalétique pour le flux à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments (1.5 mètre de distance entre chacun).
- Selon les directives de l'UNIL, le port du masque est obligatoire dès que vous pénétrez dans le bâtiment.
 Vous devez également le porter lorsque vous êtes assis à votre place pendant toute la durée de l'épreuve. Le masque ne vous est pas procuré par l'UNIL, c'est à vous de vous en munir.
- L'entrée dans les salles a lieu un-par-un, par une seule porte et débute 10 minutes avant l'examen
- Tenez-vous, en file, devant la porte de la salle en respectant les mesures de distanciation.
- Dès l'entrée en salle, un-e surveillant-e vous aspergera les mains avec une solution hydroalcoolique.
- Ne provoquez pas d'attroupement dans la salle.
- Rejoignez immédiatement votre place.
- Gardez vos affaires personnelles avec vous. Déposez votre veste, jaquette ou pull sur le dossier de votre chaise.
- Ne prenez sur votre table que ce qui est autorisé, asseyez-vous à la place qui vous a été indiquée sous <u>www.hec.unil.ch/placements</u> et placez votre carte d'étudiant à gauche de la table (dans le sens de la lecture pour l'assistant-e).
- Éteignez et laissez tout appareil connecté dans votre sac. Celui-ci doit être déposé et fermé sous la table.
- Votre copie d'examen aura déjà été déposée à l'envers sur votre table. **N'y touchez pas** avant que le/la surveillant-e donne le signal de départ de l'examen.

Début de l'examen

- Écrivez votre nom, prénom, matricule et numéro de place sur l'examen dès le début de l'épreuve. Le cas échéant, mentionnez la série de l'examen sur votre feuille-réponses.
- Au début de l'examen, lisez les consignes indiquées sur l'épreuve, vous êtes seul-e responsable de les appliquer.
- Respectez les modalités pour la documentation et les calculatrices.
- Il est interdit d'écrire au crayon. Munissez-vous donc d'au moins 2 stylos, noir et/ou bleu et également d'un Tipp-ex.
- En cas de QCM, veillez à reporter au fur et à mesure vos réponses à l'endroit indiqué.
- Aucun temps supplémentaire ne vous sera accordé en fin d'épreuve pour quoi que ce soit.
- Ne vous levez pas sans autorisation, ne parlez pas et n'échangez pas de matériel entre vous.
- Si besoin de se rendre aux WC, levez la main, un-e surveillant-e vous accompagnera en respectant toujours les mesures de protection.
- Pendant la durée de l'épreuve, si vous avez terminé votre examen, levez la main et donnez votre épreuve au/à la surveillant-e qui viendra la chercher à votre table. Ne la portez pas vous-même au pupitre. Sortez en silence et quittez immédiatement le bâtiment et le campus.
- 5 minutes avant la fin de l'épreuve plus personne ne sort de la salle.

UNIL | Université de Lausanne HEC Lausanne

Fin de l'examen

- La fin de l'examen est signalée par un-e surveillant-e. Posez **immédiatement** votre stylo et glissez votre épreuve en haut à gauche de la table.
- Restez tranquillement assis-e en silence.
- Les surveillant-e-s vont passer dans les rangs pour récupérer les copies.
- Pendant le ramassage, restez silencieux et ne reprenez pas votre stylo pour écrire sur l'examen (même pour seulement un numéro de place ou votre nom, vous ne devez plus avoir votre stylo en main donc rien écrire sur votre épreuve).
- Les surveillant-e-s contrôlent que chacun-e respecte les consignes même pendant le ramassage et peuvent établir, si besoin, un rapport de tricherie.
- Lorsque toutes les copies seront ramassées, un-e surveillant-e vous donnera le signal de départ. Le départ se fera par rangée de tables.
- A ce moment-là, levez-vous et sortez à nouveau en file, en respectant les mesures de distanciation.
- Un-e surveillant-e vous aspergera de nouveau les mains avant votre sortie de la salle.
- Ne restez pas dans le hall en formant des attroupements, rendez-vous immédiatement à l'extérieur du bâtiment et quittez le campus.

Nous vous rappelons que toute fraude ou tentative de fraude en relation avec l'examen entraîne une expulsion de la Faculté. Vous êtes responsable de n'avoir à votre place que ce qui correspond aux modalités d'examen et disposez encore des 3 premières minutes de l'épreuve pour vous défaire de tout ce qui n'y correspondrait pas.

Directive situation COVID-19

Mobilisation

- Les étudiant-e-s mobilisés par une institution sanitaire, l'armée ou la protection civile bénéficient soit :
 - a d'une absence justifiée aux examens n'entraînant pas d'échec <u>ou</u>
 - b d'une évaluation alternative en ligne laissée à la discrétion du professeur. Par exemple, un étudiant pourrait avoir à passer un examen oral plutôt qu'un examen écrit.
- Dès réception de votre convocation, elle doit être envoyée à <u>hecbachelors@unil.ch</u>.

Quarantaine/isolement

- Les étudiant-e-s mis en quarantaine/isolement à cause d'une infection par COVID ou celle d'un des membres du ménage où il habite bénéficient des mêmes avantages que ceux mobilisés (voir la section « mobilisation »).
- Seule l'attestation officielle du médecin cantonal avec qui vous vivez sera acceptée comme preuve de mise en quarantaine/isolement. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens.
- Si nécessaire, vous devrez fournir une preuve de cohabitation (telle que bail, attestation du contrôle des habitants, factures conjointes) avec la personne mise en isolement.
- Cependant, si l'étudiant est infecté par le COVID et ne se sent pas suffisamment en bonne santé pour passer une évaluation alternative, la variante « a » cités à la section « mobilisation » s'applique.

UNIL | Université de Lausanne

HFC Lausanne

Université de Lausanne, Faculté des HEC Bâtiment Internef, UNIL-Chamberonne CH-1015 Lausanne Tél. +41 21 692 33 00 | www.unil.ch/hec

- Un étudiant mis en isolement et qui décide de passer son évaluation quand même en accepte les risques et conséquences.
- Le certificat et la preuve de cohabitation doivent être envoyés à <u>hecbachelors@unil.ch</u> au plus tard trois jours après la première absence.

Étudiant-e retenu à l'étranger

- Pour les étudiant-e-s retenu-e-s à l'étranger, l'impossibilité d'être présents aux examens en raison d'un confinement ou d'une restriction de déplacement décidés par les autorités nationales ou régionales est considérée comme un juste motif pour une absence à un ou des examens en présentiel.
- Si vous vous retrouver dans cette situation, vous devez immédiatement contacter hecbachelors@unil.ch
- L'étudiant-e est de ce fait <u>tenu</u> de se présenter à l'option alternative qui sera mise en place <u>:</u> <u>l'examen en ligne</u> (voir information ci-dessous).

Alternative en ligne

 Dans le cas où l'administration de la Faculté des HEC accepte que vous passiez un examen en ligne, vous recevrez dans les plus brefs délais une marche à suivre complète et détaillée pour cette alternative.

Publication des résultats

Les résultats de vos examens de la session d'automne 2021 seront mis à votre disposition par voie électronique dès le samedi 18 septembre 2021, 09h00, à l'adresse suivante www.hec.unil.ch/resultats/. Il est mieux de ne pas consulter l'application MyUnil pour connaître vos résultats. En effet, elle n'est pas gérée par HEC et peut, parfois, comporter quelques erreurs.

Nous vous souhaitons plein de succès pour vos examens et restons à votre entière disposition pour toute question.

Questions

- En cas de question, n'hésitez pas à contacter le bureau des Bachelors :
 - o Par e-mail en tout temps à : <u>hecbachelors@unil.ch</u>
 - Au bureau (Internef 261) ou par téléphone au : 021 692 34 06/33 50
 - Lundi et mercredi entre 10h00 et 12h00
 - Mardi et jeudi entre 14h00 et 16h00

Directives – examens en ligne Session automne 2021

Avant l'examen

Afin d'éviter des problèmes durant votre examen, nous vous conseillons de faire les actions ci-dessous dès le 19 août prochain afin de vérifier tranquillement que vous maîtrisez la procédure d'accès à MoodleExam (https://moodleexam.unil.ch/) et la procédure de l'examen. Si vous rencontrez un problème, signalez-le à l'ingénieur pédagogique de la Faculté dont les coordonnées sont vers la fin de ce message.

Nous vous conseillons de faire les actions suivantes dès le 19 août prochain afin de vérifier que vos identifiants fonctionnent et que vous avez bien accès aux pages des examens auxquels vous vous êtes inscrits :

- Accédez à Moodle Exam via cette adresse : https://moodleexam.unil.ch/
- Vérifier que tous les cours où vous devez passer un examen sur Moodle apparaissent sur votre compte Moodle Exam.
- Entrez dans chacun des examens pour vous assurer que le lien fonctionne.
- Prendre note des numéros de téléphone à contacter en cas de problèmes techniques qui apparaissent sur Moodle Exam.
- Prenez connaissance à l'avance du document « engagement sur l'honneur » que tout-e étudiant-e devra accepter juste avant chaque examen.
- Faites un test de téléchargement (download) depuis le serveur (pas tous les examens nécessiteront de télécharger).
- Entraînez-vous à la procédure de téléversement (upload) de l'épreuve vers le serveur (pas tous les examens nécessiteront de téléverser) si nécessaire.
- Pour certains examens, on vous demandera de scanner votre épreuve avec votre téléphone et de le téléverser (uploader) sur Moodle Exam. Dans le quiz du test à blanc, une question spécifique sera là pour vous entraîner à le faire. Essayez de scanner plusieurs pages pour vous assurer que cette procédure fonctionne bien et vérifier la qualité de votre scan (il doit être lisible).
- Quelques examens seulement requièrent l'utilisation de Zoom. Si tel est le cas, vous avez déjà été
 informé par votre professeur. Vous devrez vérifier que vous accédiez bien à Zoom via Moodle Exam. En
 cliquant sur une session Zoom, on vous demandera vos identifiants UNIL. Pour que la session Zoom
 fonctionne bien, vérifiez que le navigateur installé sur votre machine est bien Firefox ou Google
 Chrome.
- Par ailleurs, si votre examen utilise Zoom, vous devez absolument créer votre compte Zoom, idéalement quelques jours avant l'examen sur https://unil.zoom.us/. Au besoin, référez-vous à la marche à suivre pour se connecter à Zoom
 - (https://www.youtube.com/watch?v=YWuXJrPsMOY&list=PLMn8MvVsX6LMwQMQ43iBJco3ReXg5E44s) et relisez le manuel d'utilisation de Zoom en regard de l'activation et désactivation des fonctions Caméra et Micro https://wiki.unil.ch/cse/books/zoom/page/micro-et-webcam.

Au moment de l'examen

- Assurez-vous que votre ordinateur ou tablette soit **branché sur le réseau électrique**. Ne faites pas votre examen sur la batterie de votre laptop.
- Connectez-vous à https://moodleexam.unil.ch/ environ 20-30 minutes avant l'heure du début de l'examen afin de commencer l'examen sans problème d'accès ou technique et, si c'est le cas pour votre examen, de faire vérifier votre identité.
- Pour celles et ceux qui commenceront leur examen en retard, aucun temps supplémentaire ne sera accordé, sous aucun prétexte.
- Lire et accepter « l'engagement sur l'honneur ».
- Débutez l'examen en suivant les consignes indiquées.
- Veillez à ce que vous soyez en plein écran (possibilité de le faire en cachant le menu de gauche).
- ATTENTION: Aucune question, ni sur la forme ni sur le fond de l'examen, ne peut être posée pendant l'examen. S'il vous semble qu'il y ait une erreur dans l'épreuve, signalez-la après l'examen par courriel à votre enseignant en expliquant le problème et faites une hypothèse pour pouvoir répondre à la question. Ne restez pas sur une question qui vous pose un problème de compréhension. S'il y avait réellement une erreur dans l'énoncé, il en sera tenu compte lors de la correction.
- Dans tous les cas, les conditions matérielles et techniques de passation de votre examen sont de votre responsabilité. En cas d'interruption de connexion à Moodle ou en cas de défaillance de votre réseau wifi, il ne sera pas possible d'avoir du temps supplémentaire. Si vous réussissez à vous reconnecter, faites au mieux dans le temps qui vous reste à disposition.
- Si vous n'arrivez pas à vous reconnecter, vous pourrez contacter soit le helpdesk du Centre informatique ou l'ingénieur pédagogique de HEC (voir leurs coordonnées ci-après).
- Gérez bien votre temps. Les copies devront être déposées à l'heure. Le système fermera automatiquement à l'heure annoncée.
- Examens écrits : un problème de connexion d'une durée supérieure à 10 minutes est considéré comme un motif de retrait justifié.
- Surveillance des examens: certains examens en ligne seront surveillés en direct via Zoom (mais sans logiciel spécifique de proctoring) pendant toute la durée de l'évaluation; tout enregistrement sur le Cloud ZOOM est interdit.
- Utilisation de Compilatio pour la détection du plagiat.

Nous vous rappelons que toute fraude ou tentative de fraude en relation avec l'examen entraîne une expulsion de la Faculté. Vous êtes responsable de n'avoir à votre place que ce qui correspond aux modalités d'examen et disposez encore des 3 premières minutes de l'épreuve pour vous défaire de tout ce qui n'y correspondrait pas.

Nous vous souhaitons plein de succès pour vos examens et restons à votre entière disposition pour toute question.

Coordonnées en cas de problème

- Problèmes d'accès à Moodle :
 - Ingénieur pédagogique de HEC, 021 692 34 27, Emmanuel.Fernandes@unil.ch
- Problèmes techniques d'ordre général
 - Hotline du Centre informatique, 021 692 22 11, helpdesk@unil.ch
- Problèmes reliés au contenu de l'examen
 - Signalez le problème par courriel à votre professeur à la fin de l'épreuve.

UNIL | Université de Lausanne HEC Lausanne

Publication des résultats

Les résultats de vos examens de la session d'automne 2021 seront mis à votre disposition par voie électronique dès le samedi 18 septembre 2021, 09h00, à l'adresse suivante www.hec.unil.ch/resultats/. Il est mieux de ne pas consulter l'application MyUnil pour connaître vos résultats. En effet, elle n'est pas gérée par HEC et peut, parfois, comporter quelques erreurs.

Questions avant l'examen

- En cas de question, n'hésitez pas à contacter le bureau des Bachelors :
 - o Par e-mail en tout temps à : hecbachelors@unil.ch
 - o Au bureau (Internef 261) ou par téléphone au : 021 692 34 06
 - Lundi et mercredi entre 10h00 et 12h00
 - Mardi et jeudi entre 14h00 et 16h00

Utilisation de Calculatrices aux Examens Bachelor 2020-2021

L'une des quatre possibilités suivantes s'appliquera à chaque examen de bachelor :

- 1. Aucune calculatrice autorisée
- 2. Autorisation restreinte : Calculatrice 4 opérations
 - a. Fiamo HD8S (Coop)
 - b. Calculatrice de table Moy (Migros)

La M-Budget (Migros) et la Sunway SH 228 (Manor) ne sont plus en vente mais restent autorisées pour les étudiants qui en posséderaient déjà une)

- 3. Autorisation restreinte : Calculatrice scientifique
 - a. TI-30X IIB et TI-30X IIS + TI-30 ECO RS
 - b. HP 10S HP 10S+
- 4. Toutes calculatrices autorisées

En cas d'autorisation restreinte, il est essentiel de spécifier la restriction sur les syllabus : Calculatrice 4 opérations ou scientifique.

Attention!

Aucune autre calculatrice, même pouvant être considérée équivalente, ne sera autorisée dans les examens comportant des restrictions (points 2 et 3).

Chaque étudiant doit veiller à se munir de la bonne calculatrice à chaque examen, sous peine de sanctions pour cause de tricherie.

Décanat HEC

Janvier 2020

UNIL | Université de Lausanne